



STATIONNEMENT DU NOYAU VILLAGEOIS

Les travaux de construction sont terminés !

Saint-Basile-le-Grand, le 16 décembre 2021 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand, en collaboration avec le Centre de services scolaires des Patriotes (CSSP), est fière d’annoncer la fin des travaux de construction du stationnement du noyau villageois.

Situé sur la rue Préfontaine à proximité de l’école Jacques-Rochelleau, ce stationnement d’une superficie approximative de 2 140 mètres carrés contient une soixantaine de cases, dont 36 espaces dédiés à la Ville et 26 au CSSP. Durant les heures de bureau et de cours, des vignettes seront requises afin d’utiliser le stationnement, mais il demeurera accessible à tous en dehors de ces plages horaires. De l’affichage sera installé dans les prochaines semaines sur place et permettra d’informer les citoyens de la réglementation en vigueur. Notons que les cases de stationnement réservées à la Ville près de la Fabrique (presbytère) sont maintenant accessibles à l’ensemble de la population.

Un stationnement qui respecte les principes du développement durable

Lors de la construction, l’utilisation d’un pavé perméable a été privilégiée afin d’assurer une gestion optimale des eaux pluviales, favoriser l’écoulement des eaux dans le sol, permettre de recharger la nappe phréatique et contrôler les volumes de ruissellement. En plus d’avoir protégé les arbres existants, la Ville verra au printemps à planter une rangée d’arbres à grand déploiement pour maximiser les zones ombragées, et ainsi, contrer les îlots de chaleur.

Rappelons que la Ville a octroyé le contrat de ce projet à Excavation C.G.2 inc pour un montant total de 958 000 \$, taxes incluses. Il est à noter que les coûts des travaux sont assumés à environ 42 % par le CSSP et à environ 58 % par la Ville. Il est important de préciser que la Ville s’est vue octroyer une subvention de 235 000 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d’infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation. Ce programme répond aux objectifs du Plan pour une économie verte 2030. Ainsi, la quote-part de la Ville est estimée à 380 000 \$, taxes nettes incluses.

En terminant, la réalisation du stationnement du noyau villageois s’inscrit dans un plan global de la Ville de Saint-Basile-le-Grand visant à moderniser les infrastructures et en assurer la pérennité. En 2021 seulement, la Ville a investi plus de 13 M\$ en travaux palliatifs, de réfection d’infrastructures sanitaires et pluviales, de réfection de parcs et de pavage. Les détails des travaux ainsi qu’une carte du territoire montrant leurs emplacements sont présentés sur le site Web municipal au villesblg.ca/travaux.

Source et demandes médias :

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca